

RAPPORT ANNUEL 2020

SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS





ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2020 a été celle du renouvellement des instances du SMETOM pour une durée de 6 ans. À la suite des élections municipales et malgré leur report du fait de la pandémie, une nouvelle assemblée s'est installée le 17 septembre 2020.

Je suis heureuse d'avoir réuni une équipe de 58 délégués syndicaux dont 2 vice-présidents volontaristes et animés d'une envie positive pour le territoire. Ils m'ont accordé leur confiance en m'élisant Présidente pour mener à bien les grands projets du syndicat, je les en remercie.

L'objectif premier de cette nouvelle mandature est de simplifier le geste de tri et limiter l'impact de notre consommation sur la planète en commençant par la mise en œuvre de l'extension des consignes de tri des plastiques dès 2022 et l'ouverture d'une nouvelle déchèterie à Château-Landon.

Ainsi, ce rapport d'activité qui vous est présenté aujourd'hui, et qui retrace l'année 2020 n'est pas totalement le mien...

L'année 2020 a été une année très particulière. En effet, entre confinements et restrictions sanitaires liés à la crise sanitaire, le SMETOM a dû s'adapter. Ainsi, grâce à l'engagement de ses agents et de ses partenaires les activités du syndicat ont pu être maintenues au maximum. Les résultats du service public de gestion des déchets n'ont pas été épargnés.

Les mesures d'adaptation qui ont dû être mises en place ont impacté les quantités collectées comme les modes de valorisation. Les données de l'année 2020 doivent donc être comparées avec précaution aux données des années précédentes.

Les projets structurants menés par le SMETOM ont fortement été touchés : construction de la déchèterie de Château-Landon, mise en conformité et modernisation des déchèteries, étude de caractérisation des déchets issus des déchèteries, étude de faisabilité pour la création d'une ressourcerie. Évidemment nous avons dû absorber des surcoûts importants liés à cette crise.

C'est pourquoi je tiens à réaffirmer que la réduction des déchets devient une priorité, tant environnementale qu'économique. Et que cette question est l'affaire de chacun d'entre nous.

C'est ensemble que nous devons œuvrer pour l'avenir de notre territoire.

Je tiens à remercier les agents pour leur travail engagé, nos partenaires pour leur soutien ainsi que les usagers envers leur investissement en faveur de la prévention et de la valorisation des déchets.

Très bonne lecture à toutes et à tous. ●

La Présidente
Valérie LACROUTE

SOMMAIRE

LEXIQUE.....	3
PRÉSENTATION DU SMETOM DE LA VALLÉE DU LOING	4
• Le territoire	4
• Les compétences exercées par le SMETOM de la Vallée du Loing.....	5
• Les élus	5
• Les agents	5
ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE COLLECTE	6
• Caractéristiques des opérations de collecte	6
• Tonnages et évolution des flux de déchets collectés	8
• Caractéristiques du réseau de déchèteries.....	9
• Modes de traitement.....	11
• Localisation des principales installations de traitement	11
• Performances de tri	12
COÛT DU SERVICE PUBLIC	13
COMMUNICATION.....	17
TRANSPORT.....	19
PERSPECTIVES	19

LEXIQUE

AV : Apport volontaire

BGV : Beauce Gâtinais Valorisation

BOM : Benne à Ordures Ménagères

CA : Communauté d'Agglomération

CC : Communauté de Communes

CME : Conseil Municipal des Enfants

CTM : Centre Technique Municipal

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux

DDS : Déchets Diffus Spécifiques (déchets toxiques)

DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement

DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

DGFIP : Direction générale des Finances publiques

EPCI-FP : Établissement Public de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

MFR : Maison Familiale Rurale

MODECOM : Mode de caractérisation des déchets ménagers et assimilés

Multi ou Multimatériaux : papiers et emballages recyclables hors verre (=contenu du bac jaune)

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

PAP : Porte-à-Porte

PET : Polyéthylène Téréphtalate

PEHD : Polyéthylène Haute Densité

PLPDMA: Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

TEOMA : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et Assimilées

TLC : Textiles, Linge de maison et Chaussures

01 PRÉSENTATION DU SMETOM DE LA VALLÉE DU LOING

1. LE TERRITOIRE

Le SMETOM de la Vallée du Loing, Syndicat Mixte d'Enlèvement et de Traitement des Ordures Ménagères de la Vallée du Loing, est une collectivité territoriale créée par arrêté préfectoral du 10 avril 1963. Jusqu'en 2010, le SMETOM était uniquement constitué par les communes. A la création des Communautés de communes, en 2010, elles ont pris la compétence optionnelle déchets, qu'elles ont transférée au SMETOM. Cette compétence est devenue obligatoire en 2017.

Le SMETOM est constitué de 3 établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI-FP), qui ont la compétence déchets : la Communauté de communes Gâtinais Val de Loing, la Communauté de communes Moret Seine et Loing et la Communauté de communes du Pays de Nemours.

Le SMETOM couvre 29 communes soit une population de 44 904 habitants mais assure la continuité du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés pour 4 communes du territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau soit 5 005 habitants pour le compte du SMICTOM de Fontainebleau.

i Délibération du 15 décembre 2020 : révision des statuts.



Source : Insee - recensement de la population municipale 2018, chiffres détaillés logement 2016.

2 • LES COMPÉTENCES EXERCÉES PAR LE SMETOM DE LA VALLÉE DU LOING

COMPÉTENCES EXERCÉES PAR LE SMETOM	ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES		EMBALLAGES EN VERRE	PAPIERS ET EMBALLAGES RECYCLABLES (HORS VERRE)		CARTONS DES PROFESSIONNELS	CARTONS APPORTÉS EN DÉCHÈTERIE	AUTRES DÉCHETS APPORTÉS EN DÉCHÈTERIE	TEXTILES	DASRI	
	Mode d'organisation	PAP	AV	AV + déchèterie	PAP	AV + déchèterie	PAP + déchèterie	Déchèterie	Déchèterie	AV + déchèterie	Déchèterie
COLLECTE	SMETOM		SMETOM	SMETOM		SMETOM	SMETOM	SMETOM	SMETOM	SMETOM	SMETOM
TRAITEMENT	BGV		BGV	BGV		SMETOM	SMETOM	SMETOM	SMETOM	SMETOM	SMETOM

La compétence "collecte" pour les déchets apportés en déchèterie correspond à la gestion du haut de quai (remplissage des bennes par les usagers, accueil, entretien du site) et la compétence "traitement" à la gestion du bas de quai (évacuation des bennes, transport et valorisation vers des filières agréées).

La compétence "traitement" a été déléguée au syndicat BGV pour 3 flux : ordures ménagères résiduelles, papiers et emballages recyclables (hors verre), emballages en verre.

3 • LES ÉLUS

Le **Comité Syndical** est composé de 58 délégués titulaires (2 par commune) et 58 délégués suppléants (2 par commune). Les élus des communes de la CA du Pays de Fontainebleau n'y siègent pas.

Le nouvel exécutif du SMETOM de la Vallée du Loing a été élu lors du comité syndical du lundi 14 septembre 2020, suite aux élections municipales et à la désignation des délégués au sein des Communautés de communes.

Composition du bureau syndical

Jusqu'au 14 septembre 2021

Président: Bernard Rodier (Saint-Pierre-lès-Nemours)

1^{er} Vice-Président : Gérard Balland (Nonville)

2^{ème} Vice-Président : Michel Berthelot (Egreville)

Membres : Rose-Marie Lionnet (Bougligny), Roger Bouchaïb (Château-Landon), Bernard Cozic (Nemours), Gérard Geneviève (Poligny), Yves-Marie Saunier (Moncourt-Fromonville)

A compter du 14 septembre 2021 (19h)

Présidente: Valérie Lacroute (Nemours)

1^{er} Vice-Président : Xavier Robin (Nanteau-sur-Lunain)

2^{ème} Vice-Président : Gérard Balland (Nonville)

Membres : Rose-Marie Lionnet (Bougligny), Bernard Cozic (Nemours), Gérard Geneviève (Poligny), David Giboutet (Moncourt-Fromonville), Pascal Pommier (Egreville)

4 • LES AGENTS

Direction

Directeur

Frédéric Martin

Pôle administratif et financier

Responsable Administrative et Financière

Laurence Paris

Secrétaire comptable

Sabine Maury

Pôle technique et communication

Chargée de communication et de prévention

Aurore Chabin

Chargée d'animation et de suivi d'exploitation

Sandrine Lempereur

Agent technique

Sami Koudsi

Stagiaires

Ysaline Cherounaud : stage d'observation de 3^{ème} du 2 au 6 février 2020.

Thomas Martin : stage de 2^{ème} année bac pro GPPE du 2 au 21 novembre 2020.




02 ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE COLLECTE

1. CARACTÉRISTIQUES DES OPÉRATIONS DE COLLECTE

► COLLECTE EN PORTE-À-PORTE

FLUX DE DÉCHETS	MODE D'EXPLOITATION	FRÉQUENCE DE COLLECTE	CONTENANT	REDEVANCE SPECIALE
Ordures ménagères résiduelles	Prestataire : COVED	1 fois par semaine Jusqu'à 2 fois par semaine pour les professionnels et bailleurs sociaux sous convention.	Bac gris à couvercle grenat. Capacités : 120, 180, 240, 360, 660, 770 L Vrac et autres bacs encore tolérés.	Au-delà de 1 320 L si professionnel soumis à la TEOMA, sinon à partir du 1 ^{er} litre produit.
Multimatériaux (papiers et emballages recyclables)		1 fois toutes les 2 semaines	Bac gris à couvercle jaune. Capacités : 120, 180, 240, 360, 660, 770 L En bac impérativement.	Non facturée pour ce flux.
Cartons des professionnels		1 fois par semaine, sur inscription	Bac gris à couvercle marron. Capacités : 360, 660, 770 L Vrac et autres bacs encore tolérés.	Non facturée pour ce flux.

► NOMBRE DE BACS LIVRÉS EN 2020

FLUX	VOLUME (en litres)	NOMBRE DE BACS LIVRÉS	NOMBRE DE BACS REPRIS
	120	504	58
	180	234	12
	240	348	29
	360	212	7
	660	106	4
	770	46	5
	120	132	334
	180	153	7
	240	356	173
	360	166	43
	660	63	9
	360	12	0
	660	57	4
	770	40	2
TOTAL		2 429	687



Autres mouvements de bacs

- Reprise et recyclage de 279 bacs à ordures ménagères n'appartenant pas au parc de bacs du SMETOM
- Prêt de 20 bacs pour des manifestations et pour des travaux nécessitant une mise en place temporaire de bacs de regroupement.



La fourniture et la livraison des bacs sont assurées par l'agent technique du SMETOM et sont gratuites pour l'ensemble des usagers, particuliers comme professionnels.

► COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

FLUX DE DÉCHETS	MODE D'EXPLOITATION	CONTENANT	MODE DE DÉPÔT	FRÉQUENCE DE COLLECTE	DENSITÉ (AU 31/12/2020)
Ordures ménagères résiduelles	Prestataire : COVED		Colonnes enterrées en majorité + colonnes aériennes	C1 à C2	131 colonnes
Multimatériaux (papiers et emballages recyclables)	Prestataire : COVED		Colonnes enterrées en majorité + colonnes aériennes	C0,5 à C1	109 colonnes
Emballages en verre	Prestataire : SEMAER		Colonnes aériennes en majorité + colonnes enterrées	En fonction du taux de remplissage	164 colonnes

C0,5 = collecte tous les 15 jours / C1 = 1 fois par semaine / C2 = 2 fois par semaine

Emballages en verre

11 bornes à verre ont été ajoutées en 2020.

Sites publics

- Bransles (+2)
- Nemours (+6)
- Saint-Pierre-lès-Nemours (+1)

Sites privés

- Château-Landon (+1)
- La Chapelle-la-Reine (+1)



Nouveau modèle de borne à verre :

Capacité 2,5 m³
Marque COLLECTAL)

Le SMETOM remercie l'ensemble du personnel de ses prestataires de collecte, COVED et SEMAER, qui ont assuré leur mission essentielle en pleine crise sanitaire. Les encouragements, dessins et mots de félicitations ont été très appréciés en cette période difficile.

📌 Délibérations du 15 décembre 2020 :

- Révision du règlement de collecte
- Révision de la convention de Redevance Spéciale
- Adoption d'un règlement de Redevance Spéciale



2 • TONNAGES ET ÉVOLUTION DES FLUX DE DÉCHETS COLLECTÉS

FLUX DE DÉCHETS COLLECTÉS	TONNAGES COLLECTÉS 2019 (T)	TONNAGES COLLECTÉS 2020 (T)	KG/HAB/AN	DONNÉES 77 ⁽¹⁾ (KG/HAB/AN)	DONNÉES ÎLE-DE-FRANCE ⁽¹⁾ (KG/HAB/AN)	ÉVOLUTION N-1
Ordures ménagères résiduelles	12 135	12 601	243	273	283	+ 4 %
<i>Porte-à-porte</i>	10 386	10 666				+ 3 %
<i>Apport volontaire</i>	1 749	1 934				+ 11 %
Multimatériaux (papiers et emballages recyclables)	2 121	2 104	42,5	38	37,5	- 1 %
<i>Porte-à-porte</i>	1 856	1 819				- 2 %
<i>Apport volontaire</i>	265	285				+ 8 %
Emballages en verre	1 434	1 463	29,3	21	21	+ 2 %
Cartons des professionnels	293	296	482 pro. inscrits soit 614 kg/ établissement-	-	-	+ 1 %
Sapins	14,5	15,7	-	-	-	+ 8 %

(1) Lemaire Amandine / Les déchets ménagers & assimilés en Ile-de-France, données 2019 / Institut Paris Region / avril 2021.

Le tableau ci-dessus présente les tonnages **collectés**, c'est-à-dire présentés par les usagers.

Durant un mois, le centre de tri a fermé : 188 tonnes de déchets recyclables (multimatériaux et cartons) ont dû être détournées vers le centre de valorisation énergétique.

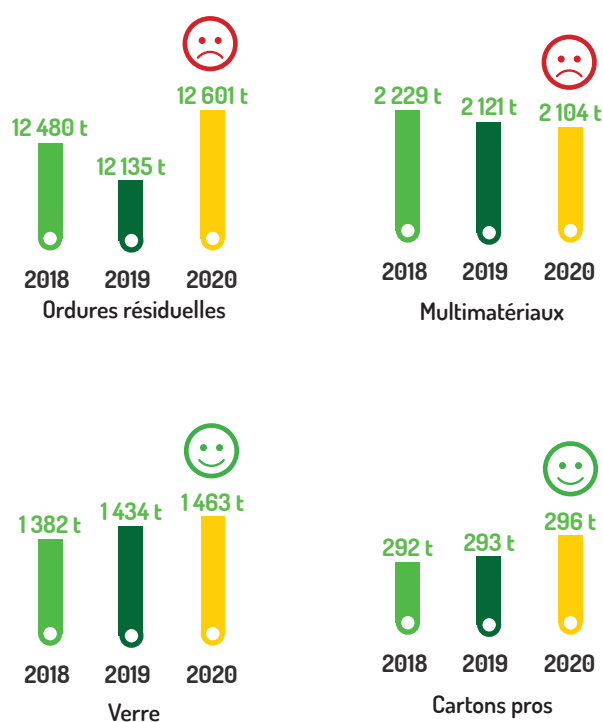
► ÉVOLUTION DES TONNAGES

L'augmentation de la quantité d'ordures ménagères s'explique par une consommation accrue au domicile, du fait du confinement.

L'évolution du tonnage collecté de multimatériaux est plus complexe à analyser. Le confinement et l'augmentation des colis livrés à domicile vont dans le sens d'une augmentation. Cependant, la fermeture des administrations et entreprises a entraîné une baisse sur le tonnage des papiers.

L'évolution du tonnage de multimatériaux à -1% par-rapport à 2019 n'est donc pas nécessairement synonyme d'un relâchement du geste de tri. D'autant plus que le tonnage d'emballages en verre a fortement progressé, avec près de 30 tonnes supplémentaires collectées. Il est à noter que si la filière du verre a subi des difficultés entraînant une baisse des recettes, il n'y a pas eu d'impact sur les collectes et le recyclage.

La collecte des cartons en porte-à-porte étant réservée aux professionnels, une forte baisse était attendue, malgré l'augmentation du nombre d'inscrits (482 en 2020 contre 455 en 2019). Cependant, c'est une hausse de + 1 % qui est constatée.



3. CARACTÉRISTIQUES DU RÉSEAU DE DÉCHÈTERIES

Nombre de déchèteries	3 (Saint-Pierre-lès-Nemours, Chaintreaux, La Chapelle-la-Reine)
« Haut de quai » : maîtrise d'ouvrage	SMETOM de la Vallée du Loing
« Bas de quai » : maîtrise d'ouvrage	SMETOM de la Vallée du Loing
« Haut de quai » : mode d'exploitation	Prestataire : Europe Services Déchets
« Bas de quai » : mode d'exploitation	Prestataires : Europe Services Déchets/ SEMAER (pour le compte d'Eco-mobilier) / DERICHEBOURG (benne ferraille)
Jours d'ouverture	3,5 à 6,5 jours / semaine
Accueil déchets dangereux des ménages	Oui
Accès professionnels	Oui, à Saint-Pierre-lès-Nemours uniquement (délibération du 10 octobre 2013)
Modalités d'accès	Badge pour tous + convention pour les professionnels
Catégories de déchets triés	30 à Saint-Pierre-lès-Nemours, 23 à La Chapelle-la-Reine, 22 à Chaintreaux
Vidéoprotection	Saint-Pierre-lès-Nemours (août 2019)

PRINCIPAUX FLUX DE DÉCHETS ACCEPTÉS EN BENNE	FILIÈRE DE VALORISATION/ÉLIMINATION	PRESTATAIRE SOUS CONTRAT	ÉCO-ORGANISME/ SOCIÉTÉ AGRÉÉE SOUS CONVENTION OU CONTRAT	TONNAGES EN T 2018	TONNAGES EN T 2019	TONNAGES EN T 2020	ÉVOLUTION EN % N-1
Gravats	Enfouissement	COVED		3 252	3 339	2 963	- 11 %
Tout-venant incinérable	Valorisation énergétique	BGV		1 698	1 826	1 635	- 10%
Tout-venant non incinérable	Enfouissement	COVED		2 042	2 124	1 726	- 19 %
Cartons	Valorisation matière	BGV	CITEO	181	190	182	- 4,2 %
Ferraille	Valorisation matière	DERICHEBOURG		480	522	469	- 10%
Déchets verts dont souches ⁽²⁾	Valorisation organique	SAS DECHAMBRE COMPOST		4 000	3 748	3 396	- 9,4 %
Bois ⁽³⁾	Valorisation matière	SEMAVAL		887	974	823	- 16 %
DEA (mobilier)	Valorisation matière	SEMAER	Éco-mobilier	741	746	583	- 22 %

PRINCIPAUX FLUX DE DÉCHETS ACCEPTÉS, HORS BENNES	FILIÈRE DE VALORISATION/ÉLIMINATION	PRESTATAIRE	ÉCO-ORGANISME/ SOCIÉTÉ AGRÉÉE SOUS CONVENTION OU CONTRAT	TONNAGES EN T 2018	TONNAGES EN T 2019	TONNAGES EN T 2020	ÉVOLUTION EN % N-1
DEEE	Valorisation matière en majorité	SEMAER	ECOLOGIC	475	485	424	- 13 %
DDS (filière EcoDDS et autres DDS hors filière)	Valorisation énergétique en majorité	CHIMIREC	EcoDDS	134	148	112	- 24 %
Piles et accumulateurs	Valorisation matière	CHIMIREC	COREPILE	3,42	3,81	3,37	- 12 %
Lampes et tubes	Valorisation matière en majorité	PAPREC D3E	ES-R/ ECOSYSTEM	1,53	1,23	0,94	- 24 %
Pneus ⁽²⁾	Valorisation matière et valorisation énergétique	ERRIC	ALIAPUR	14,7	17,1	15,1	- 12 %
Batteries ⁽²⁾	Valorisation matière	BIG BENNES	RECYLEX	5,13	6,41	8,13	+ 27 %

Autres déchets acceptés (selon les déchèteries) : huiles moteur, huiles végétales, TLC, capsules Nespresso, bouchons en plastique, bouchons en liège, cartouches d'encre, DASRI, radiographies, emballages en verre, multimatériaux (papiers et emballages recyclables), palettes, gourdes de compotes, jeux/jouets/DVD et vélos pour réemploi.

La baisse globale des tonnages s'explique par la fermeture des déchèteries pendant le premier confinement.

(2) uniquement sur la déchèterie de Saint-Pierre-lès-Nemours

(3) sur la déchèterie de Saint-Pierre-lès-Nemours. Sur les 2 autres déchèteries, le bois est déposé en mélange avec les incinérables.

ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE COLLECTE

MODALITÉS D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE DURANT LA CRISE SANITAIRE

DÉCHÈTERIES OUVERTES SOUS CONDITIONS
jusqu'au 31 mai 2020

✓ **RÉGULATION DES ENTRÉES SELON LA PLAQUE D'IMMATRICULATION**

AB-124-AA 1234 AA 77 <small>plaque paire</small>	Jours pairs (05, 07, 09, 11, 13, 15, 17, 19, 21, 23, 25, 27, 29, 31 mai)	AB-123-AA 1233 AA 77 <small>plaque impaire</small>
--	--	--

✓ **JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE**
Identiques sur les déchèteries de Saint-Pierre-lès-Nemours, Chaintreaux et La Chapelle-la-Reine

9h-11h50 et 14h-17h50 du lundi au samedi (sauf jour férié)
9h-12h50 le dimanche et le jeudi 21 mai

Liste des déchets acceptés
Jusqu'au dimanche 17 mai

A compter du lundi 18 mai

Une question, un doute sur une catégorie de déchet ?
Rendez-vous sur smetomvalleeduloing.fr ou appelez le 01 84 29 35 63

DÉCHÈTES NON ACCEPTÉS
Déchets dangereux, encombrants, électroménagers, pneus, réfrigérateurs, climatiseurs, etc.



Les 3 déchèteries sont restées fermées durant le 1^{er} confinement, du mardi 17 mars à midi au dimanche 10 mai 2020.

Afin de répondre au besoin, la déchèterie de Saint-Pierre-lès-Nemours a été ouverte pendant cette période aux Services Techniques, ainsi qu'aux professionnels en faisant la demande, les lundi, mercredi, vendredi de 15h00 à 17h30.

La réouverture a été réalisée progressivement entre le 11 et le 31 mai 2020, avec une limitation des déchets acceptés. Pour absorber le flux important d'utilisateurs attendus, le choix s'est porté sur une régulation des entrées sur le principe de la circulation alternée, et des jours d'ouverture supplémentaires.

• Saint-Pierre-lès-Nemours

La rue des étangs a été mise en sens unique, nécessitant l'intervention des services de la Ville de Saint-Pierre-lès-Nemours, afin de sécuriser l'accès à la déchèterie et gérer la circulation. Les services techniques et les professionnels ont bénéficié d'un accès prioritaire.

• Chaintreaux et la Chapelle-la-Reine

Les déchèteries ont été ouvertes aux mêmes jours et horaires que celle de Saint-Pierre-lès-Nemours (au lieu de 1 jour sur 2 en semaine habituellement).

PROTOCOLE D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE information CORONAVIRUS COVID-19

MODALITÉS ÉVOLUTIVES
Modification des jours/horaires d'ouverture
Régulation des entrées selon la plaque d'immatriculation (paire/impair)
Liste restreinte de déchets acceptés

2 pers. max par voiture
Interdit aux enfants < 6 ans

-- AVANT D'ENTRER --

Je patiente dans la file d'attente, sans sortir de mon véhicule.
Je présente mon PASS DÉCHETS à travers ma vitre.
J'attends le signal du gardien pour entrer dans la déchèterie.

-- SUR LA DÉCHÈTERIE --

Je porte un masque en permanence, je respecte les règles de distanciation et les gestes barrières.
Je n'utilise pas le matériel réservé aux gardiens (pelles, balais...)
Je décharge à l'endroit indiqué, sans l'aide du gardien.
Je ramasse tout déchet tombé au sol.

Pour toute question : 01 84 29 35 63 ou www.smetomvalleeduloing.fr

Les déchèteries ont repris un fonctionnement normal le 1^{er} juin 2020, en continuant d'appliquer le protocole sanitaire et les gestes barrières.

Le SMETOM remercie l'ensemble du personnel de son prestataire ESD, ainsi que les Services Techniques et la Police Municipale de la Ville de Saint-Pierre-lès-Nemours pour le travail accompli durant cette reprise d'activité difficile.

AUTRES INFORMATIONS

INFO SMETOM

FERMETURE EXCEPTIONNELLE de la déchèterie de Chaintreaux

Travaux urgents de voirie à compter du 16 novembre 2020
Durée : 3 semaines
La déchèterie de Chaintreaux restera fermée pendant toute la durée des travaux.
Restez informés : smetomvalleeduloing.fr > s'abonner

- Travaux sur la déchèterie de Chaintreaux, avec une fermeture du 16 novembre au 14 décembre 2020.
- 5^{ème} édition de la déchèterie mobile au Mont St Martin à Nemours.
- Révision du règlement intérieur des déchèteries.
- Révision de la convention d'accès des professionnels à la déchèterie de Saint-Pierre-lès-Nemours.



JOURNÉE de la PROPRETÉ

Samedi 26 septembre
Parking Giono de 10h à 17h
Quartier du Mont-Saint-Martin à Nemours

DÉCHÈTERIE MOBILE SUR PLACE

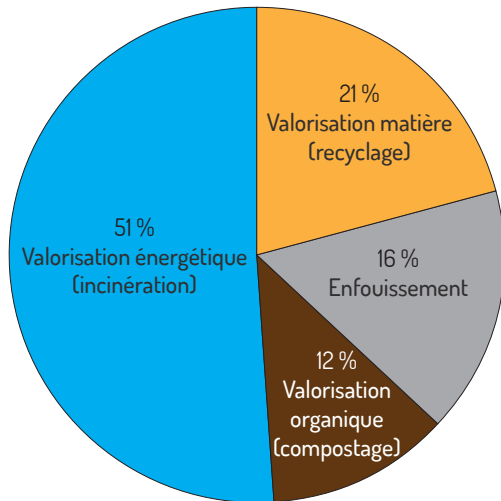
Informations : tri sélectif, traitement des déchets et compostage collectif.
Don de livres en bon état.
NOUVEAU ! Spectacle avec M. Pollutout à 15h30.

www.smetomvalleeduloing.fr
Contact ville : 06 07 15 48 19

Logos: cget, SMETOM, Ville de Nemours, Nemours

4 • MODES DE TRAITEMENT

Pour les principaux flux collectés en porte-à-porte, en apport volontaire et en déchèteries.



5 • LOCALISATION DES PRINCIPALES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT

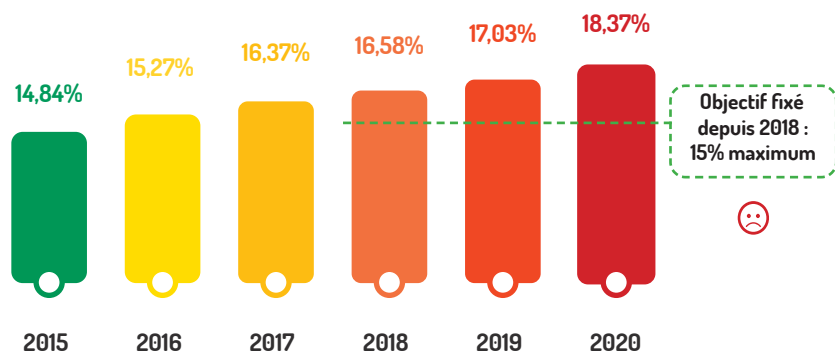
DÉCHET	QUI TRAITE ?	OÙ ?	MODE DE TRAITEMENT
<ul style="list-style-type: none"> • Ordures ménagères résiduelles • Tout-venant incinérable 	INOVA	PITHIVIERS (45)	Valorisation énergétique
<ul style="list-style-type: none"> • Multimatériaux • Cartons professionnels et cartons déchèterie 	VEOLIA	PITHIVIERS (45)	Valorisation matière
DDS	CHIMIREC	DUGNY (93)	Valorisation énergétique
DEA	SEMAER	VERT-LE-GRAND (91)	Valorisation matière
DEEE	SEMAER	VERT-LE-GRAND (91)	Valorisation matière
Gravats	COVED	CHAMPIGNY (89)	Enfouissement
Tout-venant non incinérable	COVED	CHAMPIGNY (89)	Enfouissement
Ferraille	DERICHEBOURG	MONTEREAU FAULT-YONNE (77)	Valorisation matière
Emballages en verre	VERALLIA	ROZET SAINT ALBIN (02)	Valorisation matière
Déchets verts	SAS DECHAMBRE COMPOST	LA SELLE-SUR-LE-BIED (45)	Valorisation organique
Bois	SEMAVAL	VERT-LE-GRAND (91)	Valorisation matière

6 • PERFORMANCES DE TRI

La performance de tri est déterminée par le **taux de refus**, qui correspond au pourcentage moyen d'erreurs de tri dans le bac jaune. Pour estimer ce taux de refus, des caractérisations sont réalisées tout au long de l'année sur des échantillons représentatifs de l'ensemble du territoire (prélèvements sur différentes communes, différents modes de collecte, différents types d'habitat...).

Ce taux de refus reflète uniquement le **geste de tri** de l'utilisateur. Il n'inclut pas les pertes liées au processus.

▶ ÉVOLUTION DU TAUX DE REFUS

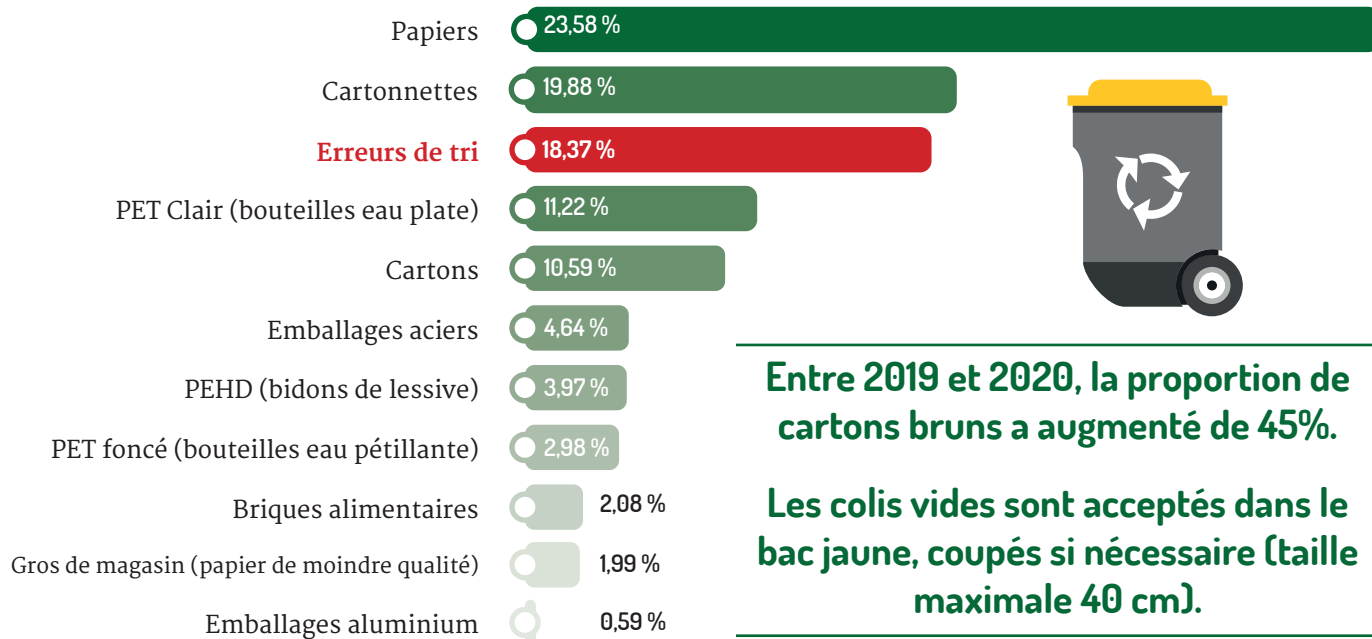


On constate une augmentation des erreurs de tri depuis 2015. L'objectif fixé dans le nouveau marché de collecte était de descendre à 15% dès 2018, en impliquant fortement le prestataire de collecte.

Compte-tenu de la non-réalisation de cet objectif, de nouveaux moyens ont été mis en place en 2019 avec notamment la reprise des contrôles qualité, qui se sont poursuivis sur 2020 (excepté de mi-mars à juin). Cependant, la qualité du tri continue à se dégrader. A titre de comparaison, sur le territoire de BGV, le taux de refus du SIRTOMRA en 2020 est de 19,94%.

▶ CONTENU D'UN BAC JAUNE : PROPORTION DE CHAQUE MATÉRIAU

La répartition est calculée en poids.

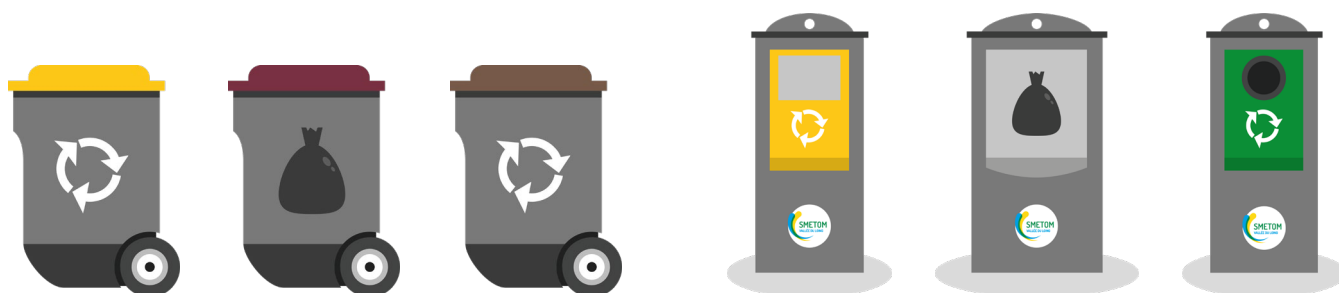


Entre 2019 et 2020, la proportion de cartons bruns a augmenté de 45%.

Les colis vides sont acceptés dans le bac jaune, coupés si nécessaire (taille maximale 40 cm).

► LES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES SOUS MARCHÉS PUBLICS POUR LA PRÉ-COLLECTE, LA COLLECTE ET LA GESTION DES DÉCHÈTERIES

NOM DE L'ENTREPRISE	NATURE DES PRESTATIONS	TYPE DE CONTRAT ET DURÉE	ÉCHÉANCE	MONTANT ANNUEL DES PRESTATIONS EN € TTC
SULO FRANCE SAS	Fourniture de contenants pour la collecte des déchets Lot n°1 : bacs roulants de collecte des déchets ménagers Lot n°2 : colonnes d'apport volontaire enterrées	Marché public à bons de commande 1 an reconductible 3 fois 1 an	31 décembre 2020	159 129,03
EUROPE SERVICES DECHETS	Exploitation des déchèteries	Marché public de 2 ans reconductible 2 fois 1 an	31 janvier 2021	1 421 289,46
COVED ENVIRONNEMENT	Lot n°1 : collecte OMR, multi et cartons en PAP / collecte OMR et multi en AV	Marché public de 6 ans reconductible 2 fois 1 an	31 janvier 2025	2 723 025,99
SEMAER	Lot n°2 : collecte des emballages en verre en AV	Marché public de 6 ans reconductible 2 fois 1 an	31 janvier 2025	73 275,56



► LES PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES SOUS MARCHÉS PUBLICS POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS ISSUS DES DÉCHÈTERIES

NOM DE L'ENTREPRISE	NATURE DES PRESTATIONS	TYPE DE CONTRAT ET DURÉE	ÉCHÉANCE	MONTANT ANNUEL DES PRESTATIONS EN € TTC
SAS DECHAMBRE COMPOST	Traitement des déchets verts issus des déchèteries	Marché public de 1 an reconductible 3 fois 1 an	31 janvier 2021	66 179,63
COVED	Traitement des gravats et inertes (lot n° 1) Traitement du tout-venant non incinérable (lot n° 2)	Marché public de 1 an reconductible 2 fois 1 an	31 janvier 2021	142 469,13
SEMAVAL	Traitement du bois en mélange AB (lot n° 3)	Marché public de 1 an reconductible 2 fois 1 an	31 janvier 2021	48 266,49
CHIMIREC	Enlèvement, transfert et traitement des DDS issus des déchèteries	Marché public de 1 an reconductible 3 fois 1 an	31 janvier 2021	39 217,02

▶ AUTRES PRESTATIONS À BONS DE COMMANDE (HORS MARCHÉS PUBLICS)

NOM DE L'ENTREPRISE	NATURE DES PRESTATIONS	MONTANT ANNUEL DES PRESTATIONS EN € TTC
COVED ENVIRONNEMENT	• Collecte des sapins	3 888,50
	• Distribution Courrier du Tri	4 494,60
	• Location benne, transport et traitement des déchets de balayage du CTM de Nemours	9 950,43
	• Lavage des colonnes enterrées	42 267,60
	• Collecte des dépôts de textiles au pied des bornes	195,44
EUROPE SERVICE DÉCHETS	• Collecte de dépôts sauvages	195,44
	• Transport et vidage des bennes tout-venant incinérable du CTM de Nemours	6 331,60
	• Transport et vidage du compacteur Intermarché de Nemours	3 179,00
	• Prestations ponctuelles de location de bennes (professionnels, particuliers, CTM, Communauté de Communes du Pays de Nemours)	2 384,80
TRANSPORT JAMET	• Travaux en déchèterie (mise en conformité)	79 294,80
	Stockage, chargement et transport du verre	25 800,81
SULO	Maintenance colonnes enterrées	22 024,80
RODOR	Collecte et traitement des huiles minérales usagées issues des déchèteries	1 904,10
BIONERVAL	Collecte et traitement des biodéchets de l'Intermarché de Nemours	2 651,11
DERICHEBOURG	Collecte et traitement des ferrailles issues des déchèteries	39 875,55

Durant presque 3 mois, la collecte des textiles a été suspendue.

Les bornes ont été condamnées avec apposition d'une affiche, mais de nombreux sacs de vêtements ont été déposés au pied des bornes.

Ces dépôts sauvages ont été collectés par COVED et les agents du SMETOM. La majorité a du être incinérée, les vêtements et autres textiles ayant pris l'humidité (sacs non fermés, cartons...).



► LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES POUR LES COMPÉTENCES COLLECTE ET TRAITEMENT

Ces indicateurs servent à exprimer les coûts de gestion des déchets et ne sont donc pas présentés avec une approche budgétaire. Les investissements, amortissements et autres opérations d'ordre ne sont pas pris en compte dans ces calculs. Tous les coûts sont exprimés en TTC.

LES INDICATEURS DE FINANCEMENT	EN € TTC	EN € PAR HAB
Contributions des collectivités adhérentes (sur 11 mois)	7 135 560	142,97
Soutiens des éco-organismes	64 743	1,30
Reversement BGV des soutiens CITEO	505 028	10,12
Reversement BGV sur les excédents de charge et surperformance	712 798	14,28
Recettes industrielles	47 543	0,95
Vente de composteurs et accessoires	8 658	0,17
Recettes autres redevables	26 381	0,53
Recettes redevance spéciale	59 685	1,20
Recettes redevance professionnelle déchèterie	10 386	0,21
Recettes de prestation de service	23 451	0,47
Subventions	3 922	0,08

Contributions des collectivités adhérentes

Votées en début d'année, les participations des collectivités adhérentes correspondent à l'ensemble des coûts de pré-collecte, collecte, traitement, gestion des déchèteries, maintenance et entretien, achat des équipements, communication et prévention ainsi qu'aux charges de fonctionnement du SMETOM. Elles sont calculées en fonction des bases foncières (valeurs locatives) transmises par les EPCI.

Ces contributions ont pour vocation unique le financement du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés.

Soutiens financiers et/ou opérationnels des éco-organismes

OCAD3E, Eco TLC / Refashion, Eco-Mobilier.

Recettes industrielles

Rachat des ferrailles, des batteries, des palettes, des radiographies et des huiles alimentaires.

Recettes autres redevables

Location de bornes aériennes à Val de Loing Habitat, collectes supplémentaires OMR et multimatériaux pour Habitat 77, mise à disposition de bennes auprès des particuliers, professionnels et administrations, divers remboursements (DGFIP, IRCANTEC, SOFAXIS...).

LES INDICATEURS DE COÛT	EN € TTC	EN € PAR HAB
Prestation de collecte, traitement, déchèterie et maintenance	4 340 192	86,96
Contributions versées à BGV	3 782 026	75,78
Charges du personnel et des élus	338 192	6,78
Charges fixes (communication, loyers mobiliers et immobiliers, assurances, honoraires, impôts et taxes, charges financières, dotations aux amortissements)	508 759	10,19
Autres dépenses courantes	58 466	1,17



▶ LA TEOMA (€ TTC)

ANNÉES	BUDGET TEOMA	VARIATION N-1
2018	8 941 466 €	- 2,21 %
2019	8 035 024 €	- 10,14 %
2020	7 545 627 €	- 6,09 %

▶ ÉVOLUTION DU PRODUIT ATTENDU DE LA TEOMA VERSÉ PAR LES EPCI À FISCALITÉ PROPRE (€ TTC)

EPCI	2018	2019	2020	VARIATION N-1
CC PAYS DE NEMOURS	4 964 275 €	4 392 239	4 119 507	- 6,21 %
CC GATINAIS VAL DE LOING	2 352 961 €	2 145 841 €	2 015 730	- 6,06 %
CC MORET SEINE ET LOING	567 370 €	543 047 €	511 733	- 5,77 %
SMICTOM DE LA RÉGION DE FONTAINEBLEAU	1 056 860 €	953 897 €	898 656	- 5,79 %
TOTAL	8 941 466 €	8 035 024 €	7 545 627	- 6,09 %

▶ ÉVOLUTION DU TAUX DE TEOMA

ZONES	2018	2019	2020
1	16,30 %	15,20 %	14,20 %
2	16,30 %	14,90 %	13,90 %
3	16,30 %	14,20 %	13,20 %
4	-	13,70 %	12,70 %
5	-	12,70 %	11,70 %

Le zonage mis en œuvre en 2019

Afin de tenir du développement de la collecte de proximité, le syndicat a mis en place depuis 2019 un nouveau zonage de la TEOMA, en tenant compte du pourcentage de la population d'une commune couverte par des points de collecte enterrés ou aériens.

Le zonage est réparti comme suit :

- Zone 1 : 0 %
- Zone 2 : 1 à 25 %
- Zone 3 : 26 à 50 %
- Zone 4 : 51 à 75 %
- Zone 5 : 76 à 100 %

📌 Délibération du 8 décembre 2020 : approbation en bureau syndical de la convention pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

04 COMMUNICATION

► LES ANIMATIONS SCOLAIRES

Les interventions scolaires ont été interrompues au 1^{er} confinement et n'ont repris que le 1^{er} septembre 2020. Malgré cela, ce sont plus de 1 000 élèves qui ont pu être sensibilisés sur l'année civile.

- **Aufferville** : école primaire • **Bagneaux-sur-Loing** : école élémentaire Les Gamins Verriers
- **Château-Landon** : école élémentaire • **Nemours** : école élémentaire Jacques David • **Poligny** : école primaire
- **Recluses** : école élémentaire • **Souppes-sur-Loing** : école élémentaire du Centre, MFR
- **Saint-Pierre-lès-Nemours** : école élémentaire Les Hauts de Saint-Pierre, école élémentaire Les Sources
- **Villiers-sous-Grez** : école maternelle

11 établissements scolaires
42 classes
53 interventions
1 006 élèves sensibilisés



La "mascocotte" permet de créer un lien avec les enfants, qui la reconnaissent d'année en année et également en dehors du cadre scolaire (stand d'information, locaux du SMETOM...)

► AUTRES ANIMATIONS

Le contexte sanitaire a eu pour conséquence l'annulation de nombreuses manifestations et la fermeture des lieux d'accueil.

Tennis Club De Bransles
Organisé en partenariat avec le SMETOM
l'opération nettoyage de notre village
ouvert à tous

DIMANCHE 11 OCTOBRE 2020

Rendez-vous au terrain de TENNIS (rue de la chèvre)

9H30 Sandrine, intervenante SMETOM, viendra nous faire une présentation sur le tri sélectif.

9H45 départ pour la récolte de déchets abandonnés dans la nature

12H collation et bilan du ramassage

Le SMETOM et le Tennis Club mettent à votre disposition si nécessaire du matériel notamment pour les enfants. Nous vous demandons toutefois pour des raisons sanitaires de venir avec vos propres gants.

Accompagnement et fourniture de matériel pendant les opérations de nettoyage : Ville propre à Château-Landon (CME), nettoyage de printemps à Bransles avec le Tennis Club, sensibilisation avec les élus et agents de la Ville de Nemours.

Interventions tri sélectif, papier recyclé et compostage au Centre Social de Souppes-sur-Loing.

Ateliers d'information tri sélectif à Nemours et Souppes-sur-Loing, pour les résidents du CADA (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile) de Champagne-sur-Seine.

Ateliers papier recyclé dans le cadre des Mardis Artistiques organisés par la Ville de Nemours.

Les « mardis artistiques »
tous les mardis de l'été, à 14h30

- 7 juillet - salle polyvalente du centre social : **Workshop Hip-Hop avec Soria**
- 21 juillet - salle Claude Monet : **Atelier Linogravure**
- 28 juillet - salle Claude Monet : **Atelier papier recyclé**
- 4 août - salle Claude Monet : **Initiation à la marqueterie de paille**
- 11 août - salle Claude Monet : **Atelier gravure photographique**
- 18 août - salle polyvalente du centre social : **Téte à tête**
- 25 août - salle polyvalente du centre social : **Découverte de la danse orientale**

Ateliers gratuits
Centre culturel, 40 Ave des Chevâtes, 77140 NEMOURS
Réservation obligatoire au 01 64 70 49 21 ou ccs@ville-nemours.fr

► COMPOSTAGE



Des composteurs collectifs ont été installés dans 4 nouvelles résidences en centre-ville et au Mont St Martin, à Nemours, avec le bailleur Val du Loing Habitat.

L'école des Gamins Verriers et l'EHPAD Arpavie-Les Plantagenêts à Château-Landon (jardin pédagogique) ont également été équipés.

D'autres structures utilisent les composteurs du SMETOM, notamment des gîtes, et des entreprises privées pour les salariés mangeant sur site.

283 composteurs individuels ont été vendus.

La distribution annuelle de compost a été annulée.

► CONTRÔLES QUALITÉ

Cette mission est assurée par Sandrine Lempereur, accompagnée d'un agent de COVED.

Les contrôles qualités commencent à 4h du matin, afin de pouvoir vérifier un maximum de bacs avant le démarrage de la collecte.

Seuls les bacs sortis peuvent être contrôlés : le taux de présentation est estimé à 50%. La proportion entre les usagers sortant leur bac en retard et ceux ne sortant pas leur bac (absent, bac non rempli) n'est pas connue.



COMMUNE	ETIQUETTES VERTES		ETIQUETTES ORANGE		ETIQUETTES ROUGES		TOTAL BACS CONTRÔLÉS
Aufferville	42	34%	68	54%	15	12%	125
Bagneaux-sur-Loing	53	18%	199	69%	38	13%	290
Bransles	33	26%	77	61%	16	13%	126
Chaintreaux	46	26%	112	63%	19	11%	177
Chenou	18	19%	61	65%	15	16%	94
Chevrainvilliers	16	28%	40	69%	2	3%	58
Darvault	97	37%	131	51%	31	12%	259
Fay-lès-Nemours	22	24%	64	69%	7	8%	93
Guercheville	22	29%	50	65%	5	6%	77
La Genevraye	41	22%	127	67%	22	12%	190
La Madeleine-sur-Loing	13	27%	29	59%	7	14%	49
Maisoncelles-en-Gâtinais	3	11%	21	78%	3	11%	27
Mondreville	13	18%	50	68%	10	14%	73
Nemours	485	27%	1079	60%	235	13%	1799
Ormesson	17	24%	47	67%	6	9%	70
Paley	32	32%	65	66%	2	2%	99
Remauville	22	23%	63	66%	10	11%	95
Saint-Pierre-lès-Nemours	389	29%	804	59%	166	12%	1359
Treuzy-Levelay	26	33%	53	67%	0	0%	79
Ury	60	24%	167	68%	20	8%	247
Villiers-sous-Grez	80	35%	135	59%	14	6%	229
TOTAL	1530	27%	3442	61%	643	11%	5 615
Souppes-sur-Loing (en cours : 85% de la commune contrôlée)	340	32%	611	57%	122	11%	1073

Les contrôles ont été suspendus entre mars et juin. Ils n'ont pas pu couvrir les 33 communes en 2020.

ET TOUJOURS

- Le site internet du SMETOM.
- Les sites internet et pages Facebook des communes, la presse locale en relais.
- Les affiches, mémo-tri, guide du tri : disponibles dans les bureaux, sur les stands, en déchèterie, en mairie, etc.
- Les sacs pour le tri sélectif, les sacs pour le tri du verre, les cendriers de poche : distribués sur les stands.

► PARC DE BENNES DE COLLECTE DES DECHETS

Collecte	Matériel	Équipement	Consommation carburant	Kilomètres parcourus	Kilomètres parcourus	Kilomètres parcourus	Total km parcourus
				OMR	MULTIMATERIAUX	CARTONS PROFESSIONNELS	
PAP	BOM Châssis Renault	Eurovoirie : 2 bennes 12 m ³ 2 bennes 16 m ³ 6 bennes 21 m ³ Semat : 1 benne 20 m ³	204 836 litres	227 712 km	93 155 km	20 701 km	341 568 km
AV	Grue Châssis Renault	Compacteur embarqué Bergman ou bennes 30 m ³	23 381 litres	28 021 km	18 680 km	NC	46 701 km



Les véhicules sont munis de dispositifs de géolocalisation et d'un système d'identification des bacs, ainsi que d'un contrôle en temps réel des niveaux de réservoir gasoil qui permettent une détection instantanée de vols ou consommations anormales.



PERSPECTIVES 2021-2022

- Poursuite des travaux de modernisation et de mise en conformité dans les déchèteries.
- Mise en place de la vidéoprotection sur les déchèteries de Chaintreaux et de La Chapelle-la-Reine.
- Construction de la 4^{ème} déchèterie à Château-Landon.
- Renouvellement des marchés de traitement des déchets issus des déchèteries : gravats, tout-venant non incinérable, bois, végétaux, souches et grumes ainsi que la collecte et le traitement des DDS.
- Réalisation d'une campagne de caractérisation des ordures ménagères et des déchets issus des déchèteries (MODECOM).
- Etude de faisabilité pour la création d'une ressourcerie.
- Etude et construction d'un quai de transfert.
- Etude de gisement des biodéchets.
- Etude de faisabilité pour le lancement d'un PLPDMA.
- Etude des émissions de gaz à effet de serre liées aux activités du SMETOM (Bilan Carbone®).
- Poursuite de la dotation des bacs OMR avec un financement par la TEOMA, et de la fourniture de composteurs.
- Poursuite du programme pluriannuel d'investissement des colonnes enterrées.
- Convention d'entente avec le SMICTOM de la Région de Fontainebleau.
- Augmentation de la performance de collecte du verre.
- Stabilisation de la contribution des adhérents.
- Covering sur les bornes enterrées et aériennes.
- Réalisation de la signalétique en déchèterie.
- Extension des consignes de tri.
- Recrutement de 2 agents.
- Refonte du site internet.
- Présence sur les réseaux sociaux (facebook, instagram).



**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENLÈVEMENT ET LE TRAITEMENT
DES ORDURES MÉNAGÈRES**

SMETOM de la Vallée du Loing
13 rue des Etangs, ZA du Port - 77140 Saint-Pierre-lès-Nemours
Tél. : 01 64 29 35 63

communication@smetomvalleeduloing.fr
www.smetomvalleeduloing.fr

